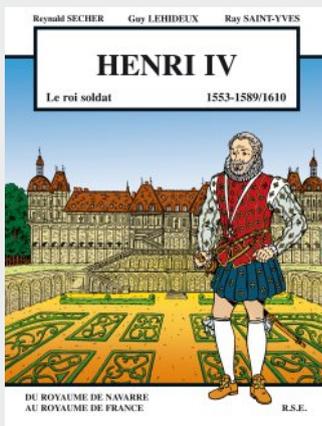




Sommaire

- Editorial
- La fête de Saint Yves
- Histoire du drapeau
- La sécurité social en question



Henri IV : Le roi soldat
 Qui ne connaît pas Henri IV, le Vert galant, son cheval blanc, son panache, sa poule au pot ? Et pourtant ! Le roi le plus populaire auprès des Français n'aurait jamais dû monter sur le trône. Grâce à ses qualités humaines exceptionnelles, le premier roi Bourbon va mettre un terme à la guerre fratricide ruineuse, mener une politique de réconciliation et de reconstruction matérielle. Fondateur du royaume de France et de Navarre, il est considéré comme le père de l'État moderne, malgré la brièveté de son règne si riche en événements

Editorial : Il n'y a plus de respect de la vie

Depuis plusieurs années, le « coup de folie » des drames familiaux font la une des journaux. Ce mois-ci, le monde a assisté à la randonnée meurtrière en Angleterre : 12 personnes tuées, 25 blessées. A Pouzauges, en Vendée, un médecin de 34 ans a exterminé sa famille avant de se suicider. Pourtant rien ne laissait présager ce déferlement de violence de la part de ces individus. Le chauffeur de taxi anglais comme le médecin français étaient bien intégrés, respectés, travaillant dur bref « sans histoire ». Certes, ces drames sont souvent la conséquence d'une séparation. Mais, au delà des apparences, n'y a t il pas une crise morale, une crise des valeurs, qui abat les barrières naturelles, celles d'amour de la vie ?

la vie. Le gouvernement républicain a commencé à faire tomber ces barrière en légalisant l'avortement et bientôt l'euthanasie. L'immersion dans un monde virtuel avec par exemple des jeux vidéos sont extrêmement nocifs, déresponsabilise les individus. Cette course au bien-être fait perdre la notion d'efforts, et favorise l'Etat providence. Le manque spirituel se fait cruellement sentir. Autrefois, la morale religieuse mettait des garde-fous qui ont sauté depuis plusieurs années. Il faut revenir à la loi naturelle. Il faut revenir aux valeurs fondamentales qui ont fait la France depuis 2000 ans. L'équipe de Prospectives Royalistes de l'Ouest (contact : prospectives@live.fr)

Il n'y a plus de respect de

La pensée du jour :

« Les finances publiques doivent être saines, le budget doit être équilibré, la dette publique doit être réduite, l'arrogance de l'administration doit être combattue et contrôlée, et l'aide aux pays étrangers doit être diminuée de peur que Rome ne tombe en faillite. La population doit encore apprendre à travailler au lieu de vivre de l'aide publique ». Cicéron

La fête de Saint Yves

La fête de la St Yves est devenue une fête fédératrice pour tout les bretons, reconnue par la région qui espère en faire un symbole d'identité Bretonne à l'image de la St Patrick pour la diaspora Irlandaise.

Il y a du bon en cela. L'image du Saint juriste est bien connue, l'admiration et la révérence qu'il inspire à tous se transmet à merveille à travers les générations, et il demeure l'un des Saints Bretons dont le culte s'est le plus répandu dans le monde (L'Église Sainte Anne de Cracovie a d'ailleurs reçu cette année une relique du Saint à la demande de nombreux fidèles). Il est cependant illégitime de vouloir, comme le souhaite la présidence de région en faire « un phénomène culturel » à l'image de la St Patrick ; une énième facette d'un folklore un peu lourd dont l'identité Bretonne n'a aucun besoin.

La véritable nature de la St Yves est bien au delà d'une simple reconnaissance régionale. Plus de 5000 personnes se massaient autour des reliques du Saint portées à Tréguier, et la foule, comme les habitants des immeubles longés par la procession a montré son profond attachement au rite religieux, aux prières traditionnelles, et au sermon de Monseigneur Jean-Marie Le Vert, évêque de Quimper et Léon. De la souffrance des chrétiens martyrs d'aujourd'hui, jusqu'à celle des plus faibles, de

l'enfant à naitre et du malade, entres autres questions de bioéthique, la justice chrétienne était au cœur du propos de l'Homme d'Église et a été reçu avec enthousiasme et intelligence.

« avec et pour nos frères et sœurs chrétiens persécutés et qui n'ont pas la liberté de vivre leur foi. [...] Aujourd'hui, la catégorie d'êtres humains la plus persécutée dans le monde, ce sont les chrétiens[...] Ils sont des millions à ne pouvoir bénéficier de cette justice élémentaire qu'est la liberté de croire et de vivre leur foi publiquement en pleine lumière [...] Plus profondément, sans doute faut-il d'abord faire grandir la conception de la dignité humaine et le respect de son identité [...] En quelques décennies, nous avons vu la recherche et la technologie médicales affiner leurs capacités à atteindre les éléments constitutifs de l'individualité humaine. Mais dans le même temps, l'instrumentalisation de l'être humain, à tous les stades de son existence, a terriblement augmenté. [...] tout cela met radicalement en question l'absolu du respect de la personne humaine. »

Le martyr, souffrance des croyants et souffrance de l'Église est une réalité quotidienne non seulement en terres de communisme et d'Islam, mais également dans

nos régions, par le mépris de la dignité humaine et des plus faibles, le rejet de l'héritage chrétien de la nation, (sujet brûlant alors que, tout spécialement en Bretagne, les profanations se multiplient.) Mais également, comme le rappelaient les plus haut responsables de l'Église, par les campagnes médiatiques et politiques quotidiennes visant les croyants et l'Église, la haine et le rejet quotidien des instances de la république. Il est capital de constater comme la ferveur vraie et spontanée de la nation, pour son histoire, son identité comme pour ses Saints patrons, visible en ce jour de la Saint Yves, fut un agréable démenti.



Le drapeau : Nos racines, notre histoire

Le drapeau tricolore est controversé car issue de la révolution.

Rappelons l'histoire de ce drapeau qui reste le symbole de la patrie puisque lavé dans le sang des tranchées de 1914, puisque de nombreux royalistes pendant les deux guerres mondiales sont morts pour lui.

Sous la monarchie, dans un régiment d'infanterie, un seul drapeau était blanc : celui du colonel porté par le 1^e enseigne de la compagnie colonelle. Toutes les autres possédaient un drapeau d'ordonnance traversé par la croix blanche des Armagnacs du parti français pendant la guerre de Cent Ans. De chaque côté de cette croix, les carrés ou cantons variaient de couleur suivant le régiment. Ils portaient le nom de leur propriétaire, car à cette époque, chaque compagnie, et à plus forte raison le régiment, appartenait à un gentilhomme. Plus tard, ils prirent le nom des Provinces: Picardie, Artois, Normandie, Auvergne, etc, seuls quelques régiments appartenaient en propre au roi: Royal des Vaisseaux, Royal Roussillon, Royal Marine, Royal Italien... On voit encore sous forme de figurines dites «Plat d'Étain» la représentation de ces drapeaux d'ordonnance.

A partir de la Révolution, l'emblème prit les trois couleurs « bleu-blanc-rouge ». Pour bien comprendre le symbolisme de ces trois couleurs, il faut remonter dans

l'histoire du pays :

Le bleu :

Le manteau de saint Martin (officier de la légion romaine), appelé chape, d'où le nom chapelle donné au lieu où il est conservé et vénéré, était bleu. Clovis, en 507, a vaincu les Wisigoths à Vouillé (15 km à l'ouest de Poitiers et Charles Martel, les Arabes à Poitiers en 732 sous la bannière bleue.

Le blanc

Le symbolisme du blanc était le signe du commandement dans la couleur royale. La bannière de Jeanne d'Arc était blanche. L'écharpe des Armagnacs, c'est-à-dire des Français fidèles au roi, aussi. A la bataille à Ivry-la-Bataille (Eure) en 1590, le porteur de drapeau de Henri IV vient d'être tué, alors le roi s'écrie: «Ralliez-vous à mon panache blanc». La cornette blanche (petit /fanion carré blanc) est encore actuellement la marque du général en chef de nos armées, et le fanion tricolore de la voiture du président de la République est cravaté / blanc.

Le rouge

Cette couleur évoque le feu et le sang, la rébellion et la révolution. La bannière de Charlemagne était constituée de bandes de tissu rouge fixées à une hampe dorée, d'où son nom d'Oriflamme (les deux mots, or et flamme). Il la tenait de la ville de Rome, la couleur rouge étant celle de la pourpre impériale romaine. Cette bannière fut remplacée, au début du XII^e siècle, par celle de l'abbaye de Saint-Denis, qui était également rouge en

souvenir du sang des martyrs.

En 1789, la Révolution, aux termes de la loi martiale, un drapeau rouge a été déployé à la maison commune pour annoncer aux attroupements qu'ils devaient se disperser. Plus tard, le drapeau rouge devient le signe du ralliement des insurgés, en particulier en 1832 et 1848. En 1871, lors de la Commune, il flotta deux mois sur Paris,

Voici brièvement évoqués les quelques points de repaire concernant l'origine de notre drapeau. Ceci devrait rafraîchir la mémoire sur la signification du drapeau. Cela devrait aussi inciter à découvrir ou redécouvrir le respect que chaque français lui doit en analysant bien qu'il n'est pas le fruit du hasard ou de la fantaisie. Il est à lui seul la représentation de nos racines et notre histoire.



Des jumeaux pour l'Aîné des Capétiens

Monseigneur Louis de BOURBON, duc d'ANJOU, chef de la Maison de BOURBON et son épouse la princesse Marie Marguerite de Bourbon, duchesse d'Anjou. ont la joie d'annoncer la naissance le 28 mai 2010 à New-York (NY) de

SAR le Prince Louis de Bourbon, duc de Bourgogne, né à 9h33, poids 3.340 kg, taille : 51 cm

et de son frère jumeau :

SAR le Prince Alphonse de Bourbon, duc de Berry, né à 9h34, poids 3.710 kg, taille 52 cm

Les jeunes princes, et leur maman se portent à merveille. Leur sœur aînée, SAR la princesse Eugénie est ravie de l'arrivée de ses jeunes frères.



La Burqa en question (Liste VR)

Interdire la burka, oui ! mais il faut aussi interdire le niqab, le voile islamique dans tout l'espace public, les abattages rituels de moutons, l'interdiction du porc dans les cantines scolaires (interdire cette interdiction !), les horaires pour femmes dans les piscines, les minarets, la construction de mosquées et que sais-je encore ? Bien sûr : il faudrait revenir sur toutes les concessions faites aux Musulmans, en tant que tels (et d'ailleurs toutes les concessions faites à des communautés en tant que telles) lorsqu'elles ne sont pas conformes à nos traditions.

L'Italie a fort bien réagi aux velléités de l'Europe de

Bruxelles de faire interdire les crucifix dans les espaces publics : le crucifix, comme les clochers des églises, comme le son des cloches, comme les crèches de Noël (et même les sapins et les pères Noël, pour lesquels, personnellement, j'aurais moins envie de rompre des lances), le repos dominical, les congés des quatre fêtes d'obligation, le calendrier portant les noms de saints, etc. font partie de notre tradition et ont, comme tels, le droit d'exister même si, sur le plan religieux, ils n'apportent rien à ceux qui ont une autre religion que celle du Christ ou qui n'en ont aucune. En revanche, les minarets, le voile islamique, le voile islamique et à

plus forte raison la burqa et autres formes de voile intégral, la nourriture hallal, la séparation des hommes et des femmes dans l'espace public ne font pas partie de notre tradition et nous n'avons aucune raison de les accepter, sinon la trouille verte des hommes et des femmes politiques devant l'islam conquérant et même devant tout communautarisme (voir les difficultés rencontrées à Castellane pour faire disparaître les statues géantes de je ne sais plus quelle secte : ont-elles d'ailleurs disparu ?

Où va la « sécu » ?

Lorsque fut créée la Sécurité Sociale, après la dernière guerre, l'une des plus grosses erreurs politiques s'instaura. En effet, les fonds nécessaires furent prélevés sur les seuls salaires, part salariée et part patronale.

A l'époque la France était à redresser dans tous les domaines. Des villes entières, telles Lorient ou le Havre, furent totalement détruites et de nombreuses autres sérieusement endommagées. L'agriculture était en piteux état du fait du manque de main d'œuvre, de nombreux agriculteurs, après la mobilisation suivie de l'invasion de notre pays, furent faits prisonniers, comme bon nombre des nôtres. Beaucoup de Français entrèrent dans la résistance, d'autres furent déportés tandis que certains rejoignaient les unités combattantes en Afrique du Nord ou en Angleterre. Ceci explique le manque de main d'œuvre durant plusieurs années, d'autant que le STO (service du travail obligatoire) expédiait en Allemagne des ouvriers français, notamment des jeunes. Quant à l'industrie dire qu'elle tournait au ralenti est un euphémisme.

Tout cela a concouru à l'affaiblissement économique, industriel et commercial de notre pays. La Sécurité Sociale connut ses plus beaux jours dès sa naissance, puisqu'il n'y avait pratiquement pas de chômage et que l'on pouvait parler de plein emploi. Le

système de cotisation pouvait faire illusion. Ce fut une erreur.

Il ne fallait pas être grand clerc pour savoir que le progrès produirait un jour un effet connu depuis l'invention, par Joseph-Marie Jacquard, du métier à tisser qui porte son nom, au début du XIXème siècle. Comprenons-nous bien, il ne s'agit pas de refuser le progrès, mais simplement de mettre en lumière l'erreur commise pour le financement de la Sécurité Sociale. Le chômage induit par les inventions nouvelles (mécanisation, robotisation, informatique) n'est plus à démontrer. Moins il y a de main d'œuvre moins il y a de salaires et moins il y a de rentrées pour la Sécurité Sociale puisque les machines ne paient pas de charges sociales. Un autre choix que les seuls salaires eut été préférable, nous en avons la preuve aujourd'hui avec l'énorme déficit connu par cette institution.

Mais, comme si cela n'était pas suffisant, deux erreurs énormes sont venues aggraver la situation d'une Sécurité Sociale déjà bien malade : les 35 heures et la retraite à 60 ans. Deux décisions démagogiques qui ont plombé davantage la pauvre Sécu. Si l'on écoute les socialistes ces deux décisions (leurs décisions) ils nous diront que cela a dégagé des emplois. Ce qui reste à prouver. Mais même si c'est le cas les embauches ne se sont pas

faites avec des salaires identiques, surtout pour les emplois issus des départs à la retraite. Un salaire de fin de carrière n'est pas celui d'un nouvel, et jeune, employé. Cela signifie que les rentrées sociales sont devenues moindres. Par ailleurs on « charge la barque » de la caisse vieillesse en envoyant cinq ans plus tôt à la retraite les salariés.

Les délocalisations ont contribué à creuser encore plus le fameux trou avec comme conséquences deux fautes majeures : l'augmentation du chômage dans notre pays et l'exploitation d'une main d'œuvre sous-payée, dont de nombreux enfants, dans les pays pauvres. Les bonnes âmes vous diront : « oui, mais au moins ils ont ça, avant ils n'avaient rien ». Autrement dit on trouve une justification de cette exploitation, véritable esclavage des temps modernes.

D'autre part nul ne peut nier qu'il existe des abus et des utilisations frauduleuses de la « sécu », quelle que soit la branche de cette institution : CPAM, CAF, CRAM et URSSAF. (maladie, famille, retraite et recouvrement), notamment en matière de CMU (couverture médicale universelle).

Bien sûr il y a longtemps que les premiers cris d'alarme ont retenti, mais ce domaine est de la responsabilité politique et aucun élu ne sera assez fou pour prendre les mesures qui s'imposent, ce qui correspondrait à un suicide politique. Il y a déjà longtemps que l'on utilise l'exemple de « la patate chaude » que l'on s'empresse de transmettre au suivant, afin de ne pas se brûler, quand on évoque la « sécu ».

On ne peut que s'étonner, sinon s'indigner, quand on entend parler de sommes considérables mises de côté pour les « traders » qui ne sont pas innocents dans la crise économique que nous traversons. Ont-ils été sanctionnés ? Si oui ça se saurait, mais on parle déjà de récompenses alors que nous ne sommes pas sortis de l'impasse économique où nous nous trouvons.

Je renvoie les lecteurs à mon précédent article sur les nécessaires économies à réaliser, car il n'y a pas d'autre alternative. On ne peut tondre un œuf mais on peut « dégraisser » ça et là quelques obésités budgétaires. Il n'y a pas qu'un seul mammoth dans notre (très) chère république.

François Lépervanche

L'Office de tourisme Centre Mauges crée son circuit des Guerres de Vendée

« Les Guerres de Vendée auraient presque pu s'appeler Guerre des Mauges ! » confiait l'un des référents communaux participant à cette création. Par les hommes qui s'y illustrèrent et par les événements qui s'y déroulèrent de 1792 à 1832, le canton de Beaupréau a gardé jusqu'à aujourd'hui de nombreux sites mémoriaux « qu'à la demande de nombreux visiteurs nous allons relier en un circuit historique » explique la présidente de l'Office de tourisme, Nancy Humeau. Animée par Bernard Chevalier, la commission a rassemblé le maximum d'éléments concrets qui feront l'objet de l'édition d'une plaquette distribuée aux visiteurs des Mauges. Cathelineau et d'Elbée « Les deux premiers généralissimes, Cathelineau et d'Elbée, des armées catholiques et royales étaient issus du cœur des Mauges »

rappelle Gilles Leroy, conseiller général du canton de Beaupréau. « D'autres hommes ont marqué cette période, Perdriau de La Poitevine par exemple » ajoute le jallaisien Michel Crépellière, intarissable et passionnant conteur de cette époque troublée. L'abbé Jean-Baptiste Papin confirme « la dimension religieuse du soulèvement populaire » en évoquant notamment Notre-Dame de Bellefontaine. Les vitraux du Pin-en-Mauges et de Notre-Dame de Beaupréau, classés par les Monuments historiques ont une place de choix dans cette mémoire, « ainsi que les croix marquant les lieux des massacres des colonnes infernales républicaines de Gesté, La Chapelle-du-Genêt et du Vigneau » précise Alain Durand, référent de Gesté. « La découverte de registres d'état-civil à Saint-Philbert-en-Mauges nous conduit à

poursuivre les recherches historiques car cette époque réserve encore des surprises » conclut l'historien théopolitain Yves Naud.

Stofflet et la Chaperonnière Le circuit des Guerres de Vendée visitera enfin deux autres lieux historiques : l'endroit où Stofflet, garde-chasse de Maulévrier, fut pris avant d'être fusillé à Angers, et le manoir de la Chaperonnière en Jallais où le fils de Cathelineau perdit la vie en 1832, assassiné par les soldats de Louis-Philippe. Le circuit de mémoire de cette épopée « qui marque encore aujourd'hui l'identité des Mauges » sera constitué pour l'été prochain, « ajoutant aux efforts de l'Office de tourisme pour animer le Centre Mauges ». Office de tourisme : La Loge 49600 Beaupréau. Tél. 02 41 75 38 31. Courriel : accueil@beaupreau-